

DES NOUVELLES D'ESTHER - Juin 2014



Bonjour chères membres,

Vous trouverez dans cette publication *des nouvelles d'Esther* les articles suivants :

- La misère sème la colère : réactions au budget provincial
- Assemblée générale annuelle de la Maison L'Esther - Rappel
- Bulletin Netfemmes
- Vivre la violence conjugale

Bonne lecture et bon été !

La misère sème la colère / Le budget provincial a oublié les groupes communautaires

C'est avec déception et colère que les 3000 organismes communautaires du domaine de la santé et des services sociaux prennent connaissance du budget provincial 2014-2015. En ne prévoyant aucune augmentation pour ces organismes, ce budget démontre que ni les groupes, ni les personnes vulnérables qu'ils desservent ne font partie des préoccupations du gouvernement du Parti libéral du Québec. Les groupes exigent que le gouvernement reconsidère ses choix économiques; ils poursuivront la pression et la mobilisation afin d'être convenablement soutenus.

La sortie d'un tel budget est un dur coup pour les organismes œuvrant en santé et services sociaux qui espéraient y trouver des annonces substantielles d'augmentation. Depuis maintenant 18 mois, ces organismes sont mobilisés autour de la campagne Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire. Ces groupes ont reçu l'appui de députés du Parti libéral du Québec à plusieurs occasions, par exemple lors de la présentation de pétitions, d'actions régionales et de l'adoption unanime à l'Assemblée nationale d'une motion demandant leur rehaussement. Qui plus est, ils avaient partiellement été entendus par le gouvernement précédent qui s'engageait à les rehausser de 40 millions de dollars pour l'année 2014-2015.

« Depuis son élection, le premier ministre du Québec nous martèle que son parti se base sur des valeurs de justice sociale. Pourtant, ce budget nuit au travail des groupes communautaires en ne leur permettant pas d'aider la population qui cogne à leurs portes. Rappelons que les groupes évaluent leurs besoins à 225 millions de dollars supplémentaires par année. Cette situation aura un impact direct sur l'ensemble de la population, et encore davantage sur les personnes vulnérables » de dénoncer Mercédeez Roberge, co-porte-parole de la campagne Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire (Table).

Selon le gouvernement, le budget « rigoureux » présenté assurerait la bonne gestion et la relance économique. « C'est tout simplement un mauvais calcul ! » de s'insurger Sébastien Rivard co-porte-parole de la campagne (CTROC). « Négliger les groupes communautaires c'est faire fi du travail de prévention. À terme, cela ne permettra pas d'obtenir la prospérité tant attendue, mais mènera plutôt à une accentuation des inégalités et à la dégradation du tissu social » ajoute-t-il.

« Les groupes communautaires sont exaspérés ! Le gouvernement délaisse de plus en plus son rôle ce qui se répercute grandement sur eux. Les demandes d'aide augmentent, la pression monte, mais le financement, lui, stagne ! C'est inadmissible ! Les groupes exigent que le gouvernement retourne à sa planche à dessin; ils comptent aussi intensifier leurs moyens de pression pour que le gouvernement cesse de faire la sourde oreille aux causes sociales » de conclure les deux co-porte-parole.

DES NOUVELLES D'ESTHER - Juin 2014



Assemblée générale annuelle - Rappel

Plusieurs d'entre vous nous ont confirmé leur présence à notre prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu mardi, le 17 juin 2014. Merci d'avoir répondu en si grand nombre et au plaisir de vous revoir.

DATE : Mardi, le 17 juin 2014

HEURE : Accueil à partir de 17h

Buffet froid servi de 17h30 à 18h30

Avant la réunion : Activité bien-être

Assemblée générale annuelle à 19h

COTISATION : 10 \$

Dans une ambiance amicale, nous vous ferons part des activités et événements survenus à la Maison L'Esther au cours de l'année et de nos orientations pour 2014-2017. De plus, nous procéderons à une élection afin de combler tout poste vacant au conseil d'administration pour l'année 2014-2015.

Pour des raisons d'organisation, la date limite pour confirmer votre présence au repas était le 6 juin. Toutefois, si vous souhaitez participer à l'assemblée générale annuelle, vous pouvez nous contacter lundi, le 16 juin pour confirmer votre présence à la réunion. Si vous ne pouvez être des nôtres, mais souhaitez devenir ou demeurer membre de la Maison L'Esther, vous pouvez imprimer le formulaire d'adhésion disponible sur notre site internet, le compléter et nous le faire parvenir avec votre cotisation annuelle.

Bulletin Netfemmes

Voici un lien vers le dernier bulletin Netfemmes.

<http://dada.cdeacf.ca/dada/mail.cgi/archive/nf-hebdo/newest/>

Vivre la violence conjugale

Le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale a lancé un site web contenant des témoignages de femmes victimes, d'intervenantes et de professionnel (le)s côtoyant les victimes. L'objectif de ces témoignages est de rendre publique la réalité des femmes victimes qui est si souvent cachée et minimisée. Pour consulter le site web : www.vivrelaviolenceconjugale.ca

Pour davantage d'informations et de liens intéressants, venez visiter notre page Facebook, et devenez

« fan de la Maison L'Esther » : <https://www.facebook.com/maisonlester>